

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

DES DELIBERATIONS DU COMITE

FINANCES

DU SIVOM DE L'ABADIE

I.1/I-2016

10 MARS 2016

NOMBRE

DE MEMBRES
EN EXERCICE 8

DE PRESENTS
OU REPRESENTES 7

DE VOTANTS 7

Le dix mars deux mille seize à dix neuf heures, le comité du SIVOM de l'Abadie s'est assemblé au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Président le 3 mars 2016.

Etaient présents :, MM. ALBERTI Maurice Conseiller Municipal de Nice, ARDISSON Marcel, Adjoint au Maire de Tourrette Levens, BARRA André, Adjoint au Maire St André de la Roche, BRANDA Gérard, Adjoint au Maire de Cantaron, SARETTA Denis Premier Adjoint au Maire St André de la Roche, VITALE Pierre Adjoint au Maire Tourrette Levens

OBJET

DEBAT

Assistaient également à cette réunion : (sans voix délibérative)

Madame BARRAYA Solange, Adjointe au Maire de Saint André de la Roche,

D'ORIENTATION

BUDGETAIRE

Etait représenté : M. SALLES Rudy Adjoint au Maire de Nice par Mme KHALDI-BOUOUGHROUM Fatima, Adjointe au Maire de Nice

Monsieur le Président précise que la vue d'ensemble prévisionnelle de la section charges de fonctionnement du débat d'orientation budgétaire 2016 a été adressée avec la convocation.

Nota, le Président certifie que cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie, le 16.03.16
Que la convocation du Comité du SIVOM avait été faite le 03.03.16

A sa lecture, on note une diminution sensible de 4647 € des charges de fonctionnement, malgré l'accueil de plus d'enfants sur l'école et les services périscolaires. Côté recettes, on note une diminution de 9350 € lié au statut d'un animateur ; en effet, il était en contrat aidé sur tout 2015 et pour 2016 seulement sur 3 mois pour ensuite basculer sur un contrat de non-titulaire.

Le résiduel à charge des communes augmenterait donc de 4 703 € et est réparti sur les communes en fonction de la présence actuelle des enfants sur les services.

LE PRESIDENT :


D. SARETTA.

En ce qui concerne l'investissement, il conviendrait de rajouter 23 000 € de crédits sur l'opération de réaménagement de l'intérieur de l'Ecole Jean de La Fontaine et la construction du dortoir.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600049-20160310-11IDOB2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/03/2016
Publication : 16/03/2016

.../...

DOB 2016 SIVOM ABADIE

LIBELLE	CHAPITRES	PROPOSITIONS
CHARGES A CARACTERE GENERAL	011	55 550,00
CHARGES DE PERSONNEL	012	189 300,00
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	65	59 760,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	67	500,00
DEPENSES DE L'EXERCICE		305 110,00

LIBELLE	CHAPITRES	PROPOSITIONS
PRODUITS GESTION COURANTE	70	4 404,00
DOTATIONS, SUBVENTIONS	74	13 580,00
ATTENUATION DE CHARGES	013	1 000,00
produits exceptionnels	77	500,00
RECETTES DE L'EXERCICE		19 484,00

RESIDUEL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	285 626,00
INTERETS	9 254,00
CAPITAL	40 150,00
TOTAL GENERAL PARTICIPATION DES COMMUNES	335 030,00

POUR MÉMOIRE PARTICIPATION 2015 : 334 286,00 €

TABLEAU PRÉVISIONNEL

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat constaté - montants en Euros

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS
2016	40 149,62	9 227,94	49 377,56	273 686,84
2017	39 211,22	7 905,05	47 116,27	233 875,01
2018	34 702,57	6 405,47	41 108,04	199 172,44
2019	30 590,83	5 225,86	35 816,69	168 581,61
2020	21 252,06	4 483,93	25 735,99	147 329,55
2021	21 348,36	3 885,63	25 233,99	125 981,19
2022	21 447,25	3 294,18	24 741,43	104 533,94
2023	21 548,80	2 700,08	24 248,88	82 985,14
2024	21 653,08	2 107,29	23 760,37	61 332,06
2025	21 760,17	1 503,60	23 263,77	39 571,89
2026	21 870,14	901,07	22 771,21	17 701,75
2027	8 728,92	388,37	9 117,29	8 972,83
2028	4 426,91	241,37	4 668,28	4 545,92
2029	4 545,92	122,36	4 668,28	0,00
TOTAL GENERAL	313 235,85	48 392,20	361 628,05	1 468 270,17

sélection : toutes les fiches

Conformément à la réglementation, Monsieur le Président propose aux membres de se prononcer sur les orientations définies dans la présente séance, qui prévoient :

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Pas de lancement d'opérations nouvelles d'investissement

Ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Comité décide à l'unanimité :

- De se prononcer favorablement sur les grandes orientations 2016 pour le Syndicat qui prévoient :

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement**
- Pas de lancement d'opérations nouvelles d'investissement**

Fait à SAINT ANDRE, les jour mois et an que susdits.

LE PRESIDENT :



[Signature]
D. SARETTA.